



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 4 avril 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des écoles publiques de Vaucluse

S/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

IEN-A

Objet : déploiement de l'application informatique du Livret Personnel de Compétences

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'application informatique LPC premier degré, destinée à remplacer dès la prochaine rentrée la version papier utilisée actuellement, il apparaît indispensable, conformément aux directives académiques, de procéder sans attendre à son installation dans toutes les écoles. L'utilisation de cet outil pour les élèves de CM2 permettra ainsi de faciliter la continuité école - collège.

Vous pourrez vous familiariser avec l'application qui sera mise à disposition à partir du 6 avril et en découvrir tous les avantages et l'ergonomie. Elle sera accessible via votre clé OTP à l'adresse suivante : <https://si1.d.ac-aix-marseille.fr>. Cette adresse étant celle actuellement utilisée pour se connecter à Base Elèves. A cette occasion vous aurez accès au nouveau portail ARENA dédié aux directeurs d'école. Celui-ci regroupe l'ensemble des applications dont vous avez l'usage.

Je vous rappelle que dans le cadre du calendrier fixé par la circulaire du 23 février 2012, une proposition d'orientation en sixième doit être communiquée aux familles pour le 19 avril. Le conseil des maîtres de cycle devrait donc s'appuyer sur le bilan de compétences de chaque élève et la validation des paliers 1 et 2 afin d'établir ces propositions. En tout état de cause, il serait souhaitable que ces bilans soient saisis sur l'application LPC d'ici le 1^{er} juin. Conscient de la mobilisation que cela représente, une décharge exceptionnelle d'une demi-journée pourra vous être accordée. Chaque I.E.N. coordonnera l'organisation de ce temps.

Vous serez accompagnés par les animateurs informatiques et les conseillers pédagogiques de votre circonscription.

Je sais pouvoir compter sur chacun(e) d'entre vous pour garantir la réussite de cette étape essentielle dans l'amélioration du suivi des élèves.



Bernard LELOUCH



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 4 avril 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des écoles publiques de Vaucluse

S/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

IEN-A

Objet : déploiement de l'application informatique du Livret Personnel de Compétences

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'application informatique LPC premier degré, destinée à remplacer dès la prochaine rentrée la version papier utilisée actuellement, il apparaît indispensable, conformément aux directives académiques, de procéder sans attendre à son installation dans toutes les écoles. L'utilisation de cet outil pour les élèves de CM2 permettra ainsi de faciliter la continuité école - collège.

Vous pourrez vous familiariser avec l'application qui sera mise à disposition à partir du 6 avril et en découvrir tous les avantages et l'ergonomie. Elle sera accessible via votre clé OTP à l'adresse suivante : <https://si1.d.ac-aix-marseille.fr>. Cette adresse étant celle actuellement utilisée pour se connecter à Base Elèves. A cette occasion vous aurez accès au nouveau portail ARENA dédié aux directeurs d'école. Celui-ci regroupe l'ensemble des applications dont vous avez l'usage.

Je vous rappelle que dans le cadre du calendrier fixé par la circulaire du 23 février 2012, une proposition d'orientation en sixième doit être communiquée aux familles pour le 19 avril. Le conseil des maîtres de cycle devrait donc s'appuyer sur le bilan de compétences de chaque élève et la validation des paliers 1 et 2 afin d'établir ces propositions. En tout état de cause, il serait souhaitable que ces bilans soient saisis sur l'application LPC d'ici le 1^{er} juin. Conscient de la mobilisation que cela représente, une décharge exceptionnelle d'une demi-journée pourra vous être accordée. Chaque I.E.N. coordonnera l'organisation de ce temps.

Vous serez accompagnés par les animateurs informatiques et les conseillers pédagogiques de votre circonscription.

Je sais pouvoir compter sur chacun(e) d'entre vous pour garantir la réussite de cette étape essentielle dans l'amélioration du suivi des élèves.



Bernard LELOUCH